



L'Écho de Puybegon

Juillet 2021



Horaires de la Mairie

- Lundi : **9h à 12h30** et **13h à 17h**
 - Mardi : **9h à 12h30** et **13h à 17h**
 - Jeudi : **9h à 12h30** et **13h à 17h**
 - Vendredi : **9h à 12h**
 - Samedi : **9h à 12h**
- ⚠ Un samedi sur deux (semaine paire)

Téléphone : **05.63.58.43.07**

Mail : mairiedepuybegon@orange.fr

Site : mairie-puybegon.com

Possibilité de prendre rendez-vous avec le maire et/ou les adjoints en semaine ou le samedi matin.





Sommaire :

Les élections.....	1
Urbanisme & Voirie.....	2
Au fils des conseils.....	3
Quelques travaux.....	4
Carte Nationale.....	5
Infos jeunesse.....	6
Prévention.....	8
Pensons recyclage.....	9
Une tortue trouvée.....	10
Les portraits (suite).....	11
À vos agendas.....	12

Le mot du Maire

L'espoir que la vie normale reprenne, peu à peu son cours, se dessine enfin et nous laisse espérer un avenir plus serein.

C'est ainsi que l'équipe municipale continue de mener à bien ses projets.

La salle des fêtes va être mise en conformité durant le mois d'octobre (sécurité, accessibilité). Un DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) a déjà été installé aux abords de la salle et des sessions de formations vont être organisées pour initier la population à son utilisation (voir article p. 4)

Les travaux de sécurisation du carrefour de Larmés débuteront pendant l'été et devraient être opérationnels, en partie, pour la rentrée de septembre.

Le nouveau site web de la commune va bientôt voir le jour avec les actualités de la commune ; n'hésitez plus à vous connecter sur www.mairie-puybegon.com

L'été, bien timide encore, nous amène à faire quelques travaux d'extérieur. J'en profite pour vous rappeler qu'il est essentiel que les haies soient taillées régulièrement, pendant les périodes préconisées. Elles ne doivent pas dépasser sur la voie publique, pour des raisons de sécurité routière (visibilité). Il est également obligatoire pour chaque propriétaire ou locataire d'entretenir ses terrains afin qu'il ne tombe pas en friche.

Pour finir, il est trop souvent constaté que de nombreux travaux sont engagés sans autorisation préalable de la mairie.

Je vous rappelle l'importance de faire les démarches adaptées afin de respecter, entre autres, les règles d'urbanisme sous peine de sanction administrative.

Je vous souhaite un très bel été.

Le Maire,
Robert CINQ.

Les élections

Nous tenions à souligner la participation de nos administrés bien plus nombreux que la moyenne nationale ou départementale pour se déplacer aux urnes

Les départementales

DEPARTEMENTALES					
1er TOUR			2eme TOUR		
	CANTON	PUYBEGON		CANTON	PUYBEGON
INSCRITS	12 647	544	INSCRITS	12 652	545
VOTANTS	4 297	259	VOTANTS	4 438	252
	33,97%	47,61%		35,08%	46,24%
ABSTENTION	8 350	285	ABSTENTION	8 214	293
	66,02%	52,39%		64,92%	53,76%
EXPRIMES	4 005	244	EXPRIMES	4 178	240
	31,66%	44,85%		33,02%	44,04%
RESULTAT			RESULTAT		
BELOU-GLADE	48,78%	53,28%	BELOU-GLADE	61,87%	64,58%
BACOU-PINEL	35,35%	32,38%	BACOU-PINEL	38,13%	35,42%
CHAFFARD-SERIN	9,21%	9,84%			
BOULANGER-VIGNY	6,64%	4,50%			

Pour rappel, les conseillers départementaux sont élus par binôme (femme-homme) et par canton pour une durée de 6 ans. Ils siègent au conseil départemental et ont pour rôle de gérer les routes, l'aide sociale, l'éducation (collège), ...



www.tarn.fr

Les régionales

REGIONALES					
1er TOUR			2eme TOUR		
	TARN	PUYBEGON		TARN	PUYBEGON
INSCRITS	293 388	544	INSCRITS	293 433	545
VOTANTS	114 248	262	VOTANTS	114 152	252
	38,94%	48,16%		38,90%	46,24%
ABSTENTION	179 140	282	ABSTENTION	179 281	293
	61,06%	51,84%		61,09%	53,76%
EXPRIMES	109 347	248	EXPRIMES	108 693	236
	32,27%	45,58%		37,04%	43,30%
RESULTAT			RESULTAT		
GARRAUD Jean-Paul	20,98%	28,23%	GARRAUD Jean-Paul	21,35%	25,85%
MARTIN Myriam	4,99%	4,44%	DELGA Carole	60,20%	59,32%
DAVEZAC Jean-Luc	0,72%	0,00%	PRADIE Aurelien	18,44%	14,83%
PRADIE Aurelien	11,81%	7,26%			
TERRAIL-NOVES Vincent	9,87%	6,85%			
MAURICE Antoine	8,26%	6,85%			
DELGA Carole	41,44%	45,97%			
ADRADA Malena	1,81%	0,40%			
LE BOURSICAUD Anthony	0,11%	0,00%			



Pour rappel, les conseillers régionaux sont élus par liste pour une durée de 6 ans. Ils siègent à l'Hôtel de Région de Toulouse ou de Montpellier. Ils ont pour mission d'aider au développement économique, l'environnement, l'éducation (lycée), le transport (lio)...

www.laregion.fr



Urbanisme et voirie : travaux

Vous prévoyez de faire des travaux, n'hésitez pas à demander conseil à la mairie.

Nous constatons, malheureusement, qu'il y a de plus en plus d'infractions au code de l'urbanisme sur la commune, parfois par méconnaissance.

Vous devez réaliser des travaux en bordure de voirie (sortie de voie, busage, clôture...), pensez à déposer une demande de permission de voirie cerfa N°14023*01 auprès de la mairie ou du département en fonction de la voie concernée.

Pour toutes autres demandes de travaux, voici un petit récapitulatif des demandes à remplir avant de les déposer en mairie :

EXEMPLES DE TRAVAUX	Mur de clôture, clôture en zone U	Déclaration préalable
	Construction d'une piscine	Déclaration préalable
	Changement de destination d'un bien	Déclaration préalable ou permis de construire en fonction des travaux prévus
	Panneaux photovoltaïque	Déclaration préalable ou permis de construire en fonction de la puissance
	Travaux modifiant l'aspect initial d'une construction (ouvertures...)	Déclaration préalable

Construction existante	Conditions de surface		Construction ne modifiant pas la surface plancher au-delà de 150m ² (<150m ²)	Construction modifiant la surface plancher au-delà de 150m ² (>150m ²) Architecte obligatoire
	Emprise au sol et/ou surface plancher de la construction < 5m ²		Déclaration préalable	
	Comprise entre 5m ² et 20 m ² (ou 40 m ² en zone U du PLU)		Déclaration préalable	Permis de construire
	> 20m ² (ou 40m ² en zone U du PLU)		Permis de construire	

Nouvelle Construction	Hauteur de la construction		Hauteur < 12 mètres	Hauteur > 12 mètres
	Emprise au sol et/ou surface plancher de la construction < 5m ²		Pas de formalités	Déclaration Préalable
	Comprise entre 5m ² et 20 m ² (ou 40 m ² en zone U du PLU)		Déclaration préalable	
	> 20m ² (ou 40m ² en zone U du PLU)		Déclaration préalable	Permis de construire

PLU (Plan Local d'Urbanisme)

La modification du PLU arrive progressivement à son terme. L'enquête publique s'est bien déroulée du 25 mai au 24 juin 2021.

Le commissaire enquêteur a reçu plusieurs visites et a pris note des demandes et observations de chacun d'entre eux. Son rapport sera rendu pendant le courant de l'été.

Nous vous invitons à suivre l'évolution de l'approbation du PLU, en consultant notre page PLU-Urbanisme sur le site internet www.mairie-puybegon.com

Au fil des conseils municipaux

Conseil Municipal du 28 janvier 2021

- Travaux sur la salle des fêtes : demande de subvention
- Compétence assainissement collectif :
- convention de prestation de service
- désignation d'un référent
- travaux prévisionnels
- Sécurité routière
- Questions diverses

Conseil Municipal du 9 mars 2021

- Autorisation du Maire à ester en justice pour le compte de la commune (affaire opposant Mme FAGES à la commune)
- Projet de forêt cinéraire au cimetière de Sainte Cécile de Mauribal
- Avis sur le projet de méthanisation de biodéchets agricoles et agro-industriels sur les communes de Labessière-Candeil et Montdragon
- Chemin rural sur la route de la Barrière
- Convention de prestations de service entre la commune et la communauté d'agglomération GAILLAC- GRAULHET pour la compétence Assainissement Collectif des eaux usées
- Débats et orientations budgétaires
- Questions diverses :
- Modification simplifiée n°1 du PLU : information sur l'avancement de la procédure et de l'enquête publique

Conseil Municipal du 25 mars 2021

- Vote du compte de gestion 2020
- Vote du compte administratif 2020
- Vote de l'affectation de résultat 2020
- Travaux de la salle des fêtes :
- Annule et remplace DE-2021-002 : demande de subvention DETR actualisée sur les travaux complémentaires liés à l'accessibilité
- Annule et remplace DE-2020-050 : demande de subvention DEPARTEMENT actualisée sur les travaux complémentaires liés à l'accessibilité
- Annule et remplace DE-2020-051 : demande de subvention REGION actualisée sur les travaux complémentaires liés à l'accessibilité
- Travaux de sécurisation du carrefour de Larmès : demande de subventions
- Questions diverses

Conseil Municipal du 15 avril 2021

- Vote du taux des taxes des impôts directs (foncier bâti et foncier non bâti)
- Vote du budget primitif de la commune 2021
- Vote des subventions allouées aux associations
- Travaux
- Questions diverses

Conseil Municipal du 6 mai 2021

- Autorisation du Maire à ester en justice afin de représenter la commune
- Demande de subvention au titre des amendes de polices pour la sécurisation de la D39
- Demande de subvention à la Région pour l'aménagement et la qualification des espaces publics afin de sécuriser la traversée de la D39 et créer une liaison douce sur l'aire de co-voiturage et les accès au transport en commun de la D631
- Clôture de la régie pour la salle communale
- Clôture de la régie avances et dépenses courantes
- Création d'une régie mixte (avances et recettes)
- Organisation des élections départementales et régionales
- Questions diverses

Conseil Municipal du 17 juin 2021

- Échange de parcelles au chemin rural de la Barrière
- Vente du Patut de Bruguière
- Travaux de voirie 2021
- Organisation des élections
- Avancement du site internet
- Questions diverses

Quelques travaux du moment ...

Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)

Notre municipalité s'est équipée d'un **Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)**.

Celui-ci a été installé dans l'entrée des toilettes publics de la **salle des fêtes**.

Pour rappel, chaque année, environ 50 000 personnes meurent en France d'un arrêt cardiaque. Beaucoup de ces décès surviennent en présence de témoins, qui sont bien trop souvent impuissants, devant ce drame où il faut pourtant réagir vite !



Un décret du 4 mai 2007 autorise d'autres personnes que les secouristes, les pompiers ou les professionnels de santé à utiliser les DAE et ce, grâce à leur simplicité et la leur sécurité d'utilisation.

Pourquoi un défibrillateur à disposition du public ? Avec un délai d'intervention des secours qui peut difficilement être réduit à moins de vingt minutes, les chances de survie face à un accident cardiaque ne tiennent souvent qu'à l'intervention du public. Tout en appelant le 15, qui va se charger d'envoyer les secours adaptés, l'utilisateur du défibrillateur va être guidé pour prendre en charge rapidement la victime.

Y-a-t-il des risques à l'utilisation de cet appareil ? Après la pose des électrodes, l'appareil procède à un diagnostic qui décidera, ou pas, son déclenchement. Le défibrillateur ne délivrera donc de choc électrique que si celui-ci est nécessaire. Il ne choque que les fibrillations ventriculaires. Il va aussi guider l'utilisateur pour la réalisation du massage cardiaque, indispensable pour assurer la circulation du sang.

Les données collectées par l'appareil serviront ensuite aux services de secours. Même si nous souhaitons ne jamais en avoir besoin, il est rassurant de savoir que cet outil est désormais à disposition de la population à toute heure.



Vous pouvez vous former !

La commune organise 2 sessions de formation à l'utilisation du DAE

- Le **Mercredi 8 septembre** à 19h00
- Le **Samedi 11 septembre** à 11h00

Pensez à vous inscrire avant le 3 septembre auprès de la mairie, le nombre de places étant limité.



Travaux allée des sapins

Le site web de la commune de Puybegon se fait une beauté. Il sera en ligne à partir de la mi juillet.
www.mairie-puybegon.fr

Installation d'un nouveau banc
au cimetière de Grizac.

Traversée piétonne route
de l'ancienne école



La Carte Nationale d'Identité fait peau neuve !

Depuis le 15 mars 2021, une nouvelle carte d'identité format « carte bancaire » entre progressivement en circulation en France.

Depuis le **28 juin 2021**, les tarnais qui demandent une nouvelle carte d'identité se verront systématiquement délivrer cette carte au nouveau format.

Vous possédez une carte d'identité en cours de validité ?

Vous n'avez **aucune démarche** à faire.

Vous pourrez continuer à l'utiliser sous les mêmes conditions et ce jusqu'à la date de fin de validité figurant au verso de votre carte.

Pourquoi ce changement de format ?

L'usage principal de la carte d'identité demeure inchangé. Il permet à son titulaire de justifier de son identité.

- C'est d'abord un titre d'identité, plus sûr et plus pratique qui tient facilement dans un portefeuille ;
- C'est ensuite un titre de voyage, certains États (UE et hors UE) l'acceptant au même titre que le passeport.
- Les informations figurant sur la carte d'identité évoluent. Vous ne pourrez plus y faire figurer de pseudonyme. La signature du préfet disparaît également. En revanche, pour les mineurs en résidence partagée, il sera désormais possible de faire apparaître deux adresses de domicile.
- Elle contient également un certain nombre de sécurités nouvelles permettant de lutter plus efficacement contre la falsification et l'usurpation d'identité.



Naissances :

Milann DUSSEL né le 12 février
Alessio DAUPHIN BRENNEVA né le 23 février
Léonie et Capucine CHIAPPE nées le 3 avril
Enoha GAUTHIER GAUFFINET née le 23 mai
Félicitations aux heureux parents et bienvenue à tous ces petits Puybegonnais.

Mariages :

Sylvia PIRES et Yohan BARGUEDEN le 24 avril
María DA SILVA RIBEIRO et Carlos SERRALHA MARTINS le 3 juillet
Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès :

Yvonne LIOTARD nous a quitté le 15 mai.
Richard DESPRATS s'est éteint le 16 juin.
Nous renouvelons aux familles nos sincères condoléances.

État Civil

Recensement citoyen

Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire.
Il est à réaliser entre votre 16^e anniversaire et la fin du 3^e mois suivant.

L'attestation de recensement :

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
 - s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Conduite Accompagnée

L'apprentissage anticipé de la conduite (AAC) est possible dès l'âge de **15 ans**.

L'apprentissage comporte :

- une 1^{ère} phase de formation initiale dispensée par l'auto-école (code de la route + 20 heures de conduite minimum)
- et une 2^{ème} phase de conduite accompagnée d'1 an au minimum.

le saviez vous ?

LES JEUNES EN CONDUITE ACCOMPAGNÉE PEUVENT SE PRÉSENTER À L'EXAMEN DU PERMIS

dès **17 ANS**

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE.

À la fin de cette période, vous pouvez vous présenter dès l'âge de **17 ans** à l'épreuve pratique du permis de conduire.

La durée du permis probatoire est de **2 ans** en cas d'apprentissage anticipé de la conduite, au lieu de 3 ans.

Le Service National Universel

Le Service national universel (SNU) promotion 2021 s'adresse à tous les jeunes Français nés entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite.

LES OBJECTIFS

- ✓ Faire vivre les valeurs républicaines
- ✓ Renforcer la cohésion nationale
- ✓ Développer une culture de l'engagement
- ✓ Accompagner l'insertion sociale et professionnelle



1 JEUNE 1 SOLUTION

Vous avez moins de 30 ans ?

Le plan 1 jeune 1 solution met à disposition un simulateur pour trouver en quelques clics les aides auxquelles vous avez droit.

<https://www.1jeune1solution.gouv.fr/m-es-aides>

Vous avez 5 minutes devant vous ?

Trouvez vos aides en : [1jeune1solution.gouv.fr](https://www.1jeune1solution.gouv.fr)

Le Pass Sport

Le Pass'Sport s'adresse aux allocataires de l'Allocation de Rentrée Scolaire 2021 (ARS), et aux jeunes de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). C'est une allocation de rentrée sportive d'un montant de 50 euros. Elle leur permettra de prendre une adhésion ou une licence dans une association sportive dès septembre 2021 durant toute l'année scolaire 2021-2022.

Pour les jeunes, c'est une opportunité de :

- rejoindre un club
- retrouver des camarades
- pratiquer son sport favori ou l'essayer

Pour les familles, c'est :

- un soutien socio-éducatif
- une activité et un cadre structurants pour leur enfant

Les familles éligibles seront notifiées de cette aide par un courrier dans la 2ème moitié du mois d'août. Elles devront présenter ce courrier aux clubs sportifs de leur choix et volontaires du réseau Pass'Sport lors de l'adhésion de leur enfant et se verront retrancher 50 euros à l'inscription.

Les associations sportives partenaires du dispositif Pass'Sport seront identifiées sur une carte interactive disponible sur le site www.sports.gouv.fr.



On prépare déjà la rentrée prochaine...

Les inscriptions aux transports scolaires sont ouvertes du 14 juin au 31 juillet 2021.

<https://www.federteep.org/> ou des formulaires sont disponibles en mairie

Le pass culture

L'ensemble des jeunes de 18 ans peut bénéficier du Pass Culture !

Tu as 18 ans ? Profite de 300 € pour découvrir la Culture autour de chez toi ! <https://passculture.fr/nosapplications/...>

Le Pass Culture c'est :

- Un montant de 300€ pour des dépenses culturelles valable 24 mois
- Pour les jeunes de 18 ans et accessible à tous
- Une appli qui propose des offres et géolocalise les activités à proximité
- Un catalogue d'offres culturelles diversifiées pour les envies de musique, de cinéma, de spectacle, de danse et de découverte.

Le Transport À la Demande

Combien ?

- 2€ l'aller, 3€ l'aller/retour
- 15€ le carnet de 10 tickets d'un aller simple
- 25€ le carnet de 10 tickets aller/retour
- Gratuit pour les moins de 10 ans
- Achats des tickets auprès du chauffeur

Comment ?

- Sur réservation **la veille avant 16h** au 0 805 60 81 00
- Montée et descente aux points d'arrêts déterminés



- Pour les + 75 ans : prise en charge à domicile
- **Horaires** : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Prévention

Nuisances sonores

Pour le bien-être de tous, nous vous rappelons que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteurs thermiques ou bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les **jours ouvrables** de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- les **samedis** de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 20h00
- les **dimanches** et **jours fériés** de 10h00 à 12h00.



Personnes vulnérables

Avant la canicule, les personnes âgées, isolées ou handicapées peuvent demander leur inscription sur le registre communal auprès du secrétariat de mairie afin que des équipes d'aide puissent se mobiliser lors des épisodes de fortes chaleurs. Un formulaire d'inscription est disponible en mairie ou sur le site www.mairie-puybegon.com.

Les déchets verts



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.santé.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr



Pensons recyclage



**VÊTEMENTS USÉS,
TROUÉS, DÉMODÉS...**

**...TOUS à
la borne textile !
(et non dans la poubelle...)**

REJOIGNEZ LA TRIBU
WWW.TRIFYL.FR



Tous les ans, chacun de nous jette plus de **7 kg de textiles** à la poubelle. Aujourd'hui, seulement un tiers des textiles que nous achetons sont réutilisés, recyclés ou transformés. Vêtements, linge de maison, chaussures, petite maroquinerie : offrons à nos textiles une seconde vie en les déposant dans les bornes dédiées les plus proches. Usés, troués ou déchirés, peu importe leur état ! Pourvu qu'ils ne soient ni sales (graisse, peinture...), ni humides (risques de moisissure), tous peuvent être déposés dans ces conteneurs dédiés.

En bon ou mauvais état...

- Je les dépose dans une borne textile (le territoire Trifyl compte plus de 400 conteneurs dédiés au textile. Il y en a forcément un près de chez vous !

Pour que mon geste de tri soit réussi, je respecte les consignes suivantes :

1. Je dépose uniquement des textiles propres et secs (qu'importe leur état : usures, déchirures...),
2. J'attache les chaussures par paire,
3. Je protège mes textiles dans des sacs de 30 litres maximum, bien fermés,
4. Si le conteneur est plein, je ne laisse rien sur la voie publique (risque de souillures).

Gallac Grouhet AGGLOMERATION
www.gallacgrouhet.fr

CITIZEN SOLIDARITE À RECYCLER

0 800 907 236 CITEO

CARTONS PRODUITS ALIMENTAIRES

MÉTAL, AÉROSOLES, BROSSES, BOUTES, BARQUETTES, CANETTES, CONSERVES, PNEUS, ALU

BOUTELLES, FLACONS ET CONTENANTS EN PLASTIQUE
(sauf bidons de peinture, etc.)

PAPIERS, JOURNAUX, REVUES, MAGAZINES
(sauf journaux de presse hebdomadaires)

Rappel recyclage

Retrouvez toutes les informations utiles sur le recyclage

environnement.ted.fr/la-collecte-le-tri



CITIZEN SOLIDARITE INTERDIT !

0 800 907 236 CITEO

Les emballages ménagers en verre doivent être impérativement déposés dans une colonne pour le verre. Sont acceptés les bouteilles, pots et bocaux en verre, quelque soit leur couleur. Il convient de retirer au préalable tout élément indésirable, tels que les bouchons, capsules, ou couvercles en fer.

RESTAURANTS

PLASTIQUES DIVERS
SACS PÂTES, VAISSELLE, BOUTES, BOBINES, POTS DE PEINTURE, COQUE, DÉBRATS COMPLEXES

BOUTES DE VERRAS
ÉPIQUEUR DE FROMAGE ET ÉQUILIBREUR, TIGES, TOUTES SERVIETTES EN PAPIER, SACNETS DE THE, DOBETTES, FÂTES À CAFÉ, ANNEAU DE CAFÉ

MÉTAL DE BUREAU
STYLOS, CARTEUSES, BOUTES DE COLLE, TRICHAUSES, SCISSAUX

Une tortue a été trouvée....

Quelle attitude adopter si vous trouvez une tortue abandonnée ?

Vous venez de trouver une tortue, dans un parc, sur le bord de la route... Il est inutile de l'amener chez le vétérinaire qui ne la prendra pas en charge.

La tortue est une espèce protégée, il est important de ne pas la déplacer, la capturer ou la transporter. Si elle se trouve en danger, sur la route par exemple, déposez la tout simplement un peu plus loin dans un espace mieux protégé.

Il existe à Bessières un refuge éducatif pour les tortues, que vous pouvez aller visiter avec vos enfants lors d'une agréable sortie dominicale.



L'association du refuge des tortues
2920, route de Paulhac
31 660 BESSIERES

www.lerefugedestortues.fr

05 32 53 67 35 ou 06 70 08 71 84

ouvert : du 1er avril au 31 octobre 2020

de 9H30 à 17H30 sept jours sur sept

Attention : Les tortues sont des reptiles, elles aiment le beau temps ! Si la météo est incertaine, contacter le refuge.

WWW.MOUSTIQUETIGRE.ORG

ZÉRO ÉCLOSION ZÉRO INVASION

**PRIVÉ D'ACCÈS À L'EAU,
LE MOUSTIQUE-TIGRE
NE SE REPRODUIT PAS.**

CHECK LIST DES BONS GESTES

Pour limiter les nuisances du moustique-tigre

<p>JE VIDE chaque semaine tous les récipients d'eau stagnante, poubelles ou autres</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Couper les pots de fleurs <input type="checkbox"/> Gamelles d'animaux domestiques <input type="checkbox"/> Pêches de poissons <input type="checkbox"/> Niches de mobiliers de jardin 	<p>JE JETTE les sacs poubelles, les sacs poubelles, les sacs poubelles à la poubelle</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Déchets de chantier <input type="checkbox"/> Boîtes de conserve <input type="checkbox"/> Vieux pots de fleurs vides 	<p>JE RANGE au mieux possible à l'abri de la pluie</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Outils de jardinage, brochettes <input type="checkbox"/> Sacs, vêtements, poubelles <input type="checkbox"/> Pneumatiques <input type="checkbox"/> Boîtes...
<p>JE COUVRE de façon hermétique ou à l'aide d'un voile ou de protections fixes toutes réserves d'eau, en les recouvrant</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Récepteurs d'eau de pluie ouverts <input type="checkbox"/> Tous récepteurs d'eau sur les chantiers <input type="checkbox"/> Jardins <input type="checkbox"/> Puits d'eau 	<p>JE CURE régulièrement pour faciliter le bon fonctionnement des eaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Nettoyage régulier des réservoirs et de filtration <input type="checkbox"/> Surtout d'entretien des réservoirs <input type="checkbox"/> Réguler correctement les grilles <input type="checkbox"/> Couvrir, chlorer... 	<p>J'ENTRETIENS régulièrement mon jardin pour limiter les sources d'humidité, après les repas des moustiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Réguler et je désherbe <input type="checkbox"/> Je ramasse les fruits tombés <input type="checkbox"/> Je ramasse les déchets végétaux...

LE MOUSTIQUE-TIGRE

Origine d'Asie du Sud-Est, le moustique-tigre (Aedes albopictus) ne cesse de gagner du terrain. Particulièrement nuisant, car piquant principalement le jour, il est un vecteur potentiel de maladies comme la dengue, le chikungunya ou Zika. Aujourd'hui, la lutte contre sa propagation sur notre territoire doit être un effort collectif fait de bons réflexes individuels, consistant à supprimer les lieux de ponte potentiels et à lui bloquer l'accès à l'eau. Car c'est l'eau qui déclenche l'éclosion de ses œufs, ponctus principalement sur les parois ou rebords de tout récipient ou objet pouvant recueillir cette eau. C'est la responsabilité de chacun et de tous !

PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE

SUITE DES PORTRAITS

La butinerie du Dadou



La Butinerie du Dadou est une miellerie, située à Crouxou et implantée sur la commune de PUYBEGON depuis 2014.



Olivier RAVAUD est installé comme apiculteur depuis 2011, rejoint par sa compagne Aurore JOLY en 2017, ils créent le GAEC La Butinerie du Dadou.

Ils travaillent ainsi avec près de 600 ruches, réparties sur une vingtaine de kilomètres autour de l'exploitation durant la période d'hiver au printemps. A partir des beaux jours, afin de produire du miel au fil des floraisons, Olivier nous explique pratiquer « la transhumance ». Ainsi ils peuvent vous proposer des miels issus de différents terroirs, avec des saveurs délicieuses et variées pour votre plus grand plaisir :

- Printemps Crémeux (Lauragais et vallée du Dadou)
- Acacia (Ariège)
- Fleurs de Montagne (Montagne Noire)
- Châtaignier (Montagne Noire)
- Forêt (Lauragais et Vallée du Dadou)
- Fleurs d'été Crémeux (Lauragais).



La quantité de miel récolté sur une année peut aller de 20 à 25 tonnes. 90% de cette récolte est conditionnée par une coopérative située dans le Jura, nommée Les Compagnons du Miel, possédant par ailleurs le label miel équitable. Ce miel sera ensuite commercialisé dans les grandes surfaces, les jardinerie et sur Internet <https://lescompagnonsdumiel.fr/boutique>



Les 10% restants sont vendus en direct sur l'exploitation ou dans des points de ventes comme les Casiers Fermiers à Toulouse.

Les diverses modifications environnementales et la présence du Varroa (parasite) rendent le métier d'apiculteur de plus en plus technique au fil des années. C'est pourquoi Aurore et Olivier pratiquent l'élevage de reines. Cela permet de renouveler les colonies en créant des essaims.

Aurore et Olivier nous encouragent à lutter contre le frelon et soulignent la bonne initiative de la recette de piégeage diffusée sur le dernier Echo. En effet, le frelon est ravageur sur les colonies et un geste simple contribue à protéger les abeilles.

Pour plus d'informations et pour prendre RDV pour acheter du miel vous pouvez contacter La Butinerie du Dadou au 05.63.57.17.74 ou à l'adresse labutineriedudadou@orange.fr.





Pascal et Guillaume Bernad

C'est dans la ferme familiale située à Bruguière que me reçoivent Pascal et Guillaume BERNAD.

Les deux frères, ont toujours vécu sur le hameau familial et grandi au milieu des animaux de la ferme. Imprégnés des valeurs de la campagne, ils ont tous deux choisi de devenir éleveurs.



En 2003, Pascal décide de s'orienter sur l'élevage et la vente des chevaux :

- Le cheval Pure Race Espagnole, cette monture dynamique, équilibrée et agile est très appréciée pour son bon caractère et ses allures
- Le pur-sang Lusitanien est la première race étrangère en France. C'est la plus importante des races étrangères reconnues en France, très recherchée pour le dressage et le spectacle.

En parallèle, Pascal, s'occupe du dressage de ses équidés ; de la naissance au débouillage, en passant par la préparation aux concours équin.

Dans un cadre charmant, au milieu de champs de verdure, un choix de pension est possible en box ou en pré, non loin des écuries, où il est mis à disposition un manège, un club house, douches...



Guillaume a quant à lui repris l'activité de son père en 2018, initiée au départ par son grand père en 1977.

Tous les 3 ont œuvré au fil des décennies à l'élevage de brebis afin de proposer un agneau de qualité.

Aujourd'hui, il possède 500 ovins, qu'il repartit sur deux troupeaux, le tout broutant dans les prairies de la commune.

Guillaume nous propose de la vente directe de viande d'agneau avec plusieurs formules de colis , merguez et steaks hachés de Mars à Juillet (environ tous les 15 jours) puis pour les fêtes de fin d'année.

La Ferme de Bruguière
VENTE DIRECTE
Colis d'Agneau / Merguez de Mouton
livraison à domicile
06.36.80.39.50
ou rejoignez-nous sur



À VOS AGENDAS

Société communale de chasse

La société communale de chasse de Puybegon vous informe, que son assemblée générale se déroulera le vendredi 30 juillet 2021 à 20h30 à la salle des fêtes. En ce qui concerne nos manifestations (loto+repas), nous vous tiendrons informés de leurs faisabilités.

Randonnée

Si les conditions sanitaire et météorologique le permettent, la commune organisera une randonnée le 10 septembre. Informations à suivre...

La souris Puybegonnaise

La reprise des cours informatique et téléphonie est prévue à la mi-septembre. Pour tout renseignement Tél. 06 02 71 77 05 ou 06 26 74 09 72

Les clochers de Puybegon

L'association les clochers de Puybegon envisage, si les conditions le permettent, de faire le repas annuel le dimanche 3 octobre

Pour info :

La **salle des fêtes** sera fermée durant tout le mois d'octobre pour cause de travaux.

FERMETURE ANNUELLE :

La mairie sera fermée du 04 Août au 29 Août. Une permanence sera tenue le lundi matin et le jeudi matin semaine 32 et 34 de 10h00 à 12h00. En cas d'urgence, consulter le répondeur téléphonique de la mairie .

La pétanque

Voici les dates de réceptions :

- samedi 4 septembre 2021 à 14h30 Réception championnat des clubs du Tarn Séniors 5ème Division
- dimanche 5 septembre 2021 à 14h30 Réception championnat des clubs du Tarn Féminins 2ème Division
- mardi 7 septembre 2021 à 14h30 Réception championnat des clubs du Tarn Vétérans 4ème Division
- samedi 19 septembre 2021 à 14h30 Réception championnat des clubs du Tarn Séniors 3ème Division
- samedi 26 septembre 2021 à 14h30 Réception championnat des clubs du Tarn Séniors 4ème Division

Toute l'actualité, résultats, information sur la pétanque sur Puybegon en consultant notre site internet :

<http://alpp-puybegon.clubeo.com>

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE LA COMMUNE

BATIMENT

NADALIN T.P.

Terrassement-Assainissement
Réseaux divers
06 15 96 72 83



CINQ ROBERT T.P.

Travaux de terrassement, VRD,
Assainissement,
Aménagements extérieurs divers
06 04 05 71 61

RABARY EMMANUEL SARL

Plâtrerie traditionnelle et décorative,
isolation, plaque de plâtre
06 25 49 15 20

CÉDRIC FEDOU ENTREPRISE

Plâtrerie/Peinture/Faïence
06 50 77 65 02

ANTON ISOLATION

Faux plafonds/Travaux d'isolation
05 63 58 16 80

ÉCO-CONSTRUCTION

Éric Lopez
06 52 16 07 56

D'ÉCO DE PINCEAU

Rénovation de meubles et murs
06 85 48 29 17

AUTRES ACTIVITÉS

LES ÉPHEMERES

Design d'intérieur/événementiel/mariage
Nathalie Guillot
06 78 66 87 25

LE DOMAINE D'AURELSAM

Salle de réception & Gîte
M. Bailles Olivier
07 87 94 34 42

QUENTIN MULLER

Mixologue, Mariage,
Anniversaire, Soirée privée
06 86 05 18 91



ÉCURIE PASCAL BERNAD

Chevaux ibériques, dressage,
pension, manège couvert
05 63 58 44 83 ou 06 80 44 31 42

CORALIE GAUTHIER

Assistante maternelle
10 lotissement de Farès
06 81 74 73 32

CHAMBRES D'HÔTES

Lieu dit "Nadouce"
05 63 58 46 82

Thierry COUTEAU

Création de site web
Stratégie digitale
06 80 08 05 05

EMMANUEL MICHEL

Peintre/Sculpteur
06 60 15 14 21

SYLVIE BOYER

Coiffeuse à domicile
05 63 58 49 77

ESPACES VERTS

ARBO'TONY'HAUT

Élagueur Grimpeur
Taille d'arbre d'ornement/de haie, abattage,
débroussaillage,
démontage délicat, restructuration, remise en état de
jardin
06 26 78 10 67 ou 06 51 82 49 55

JEAN LOUIS BARISON

Vente de terreau
(en sac de 10L ou en vrac à la ferme)
05 63 34 31 86

JARDIN OK - Pierre BARTHE

Création et entretien d'espaces verts et jardins,
décoration de jardin, terrassement,
voirie, parking, assainissement
06 79 63 48 62 ou 05 63 58 40 13

MULTISERVICES

Quentin Muller
Entretien de jardin
Petit bricolage divers
06 86 05 18 91

MP Paysage

Pignol Mickaël
Création d'espaces
verts et entretien
07 78 90 54 32



PRODUCTEURS

LA BUTINERIE DU DADOU

Crouxou
Apiculteur
05 63 57 17 74

GUILLAUME BERNAD

Éleveur Agneaux et moutons
05 63 58 44 83

RAYMOND CAMPOS

Éleveur Volailles
05 63 58 04 28

